



AVIS DE COURSE

Challenge Amiral SACAZE 2016 *Entre le Yacht Club de France, l'YCIF et le CVParis*

Grade : Série : Soling - Grade 5 C
Date : 15 octobre 2016
Lieu : La Seine : Bassin de Meulan (Yvelines)
Autorité Organisatrice : CERCLE DE LA VOILE DE PARIS
Tél. : 01 34 74 04 80 – Fax. : 01 34 92 74 20

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si cela est nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE : En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 - Le Défi sera couru sur SOLING, Quillard de sport, mis à dispositions par le CVParis.
- En fonction du nombre de participants : 3, 6, ou 9 bateaux seront à disposition (1, 2 ou 3 bateaux par club).
- 3.2 Les concurrents possédant une licence FFVoile présenteront au moment de leur confirmation d'inscription :
- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs.

4. PROGRAMME

- 4.1 - **Inscription** se fait sur le Bulletin d'inscription à la régata, ci-joint, à remplir et adresser par mail, à Marie Thérèse Jourdas : marie.jourdas@free.fr, et Philippe Gontier : gontierp@Club-Internet.fr, au plus tard le **mercredi 12 octobre 2016**.
- 4.2 - **Confirmation des inscriptions** : Le samedi 15 octobre 2016 de 10 H 00 à 11H30 au Bureau d'accueil du CVParis.
Un ruban de couleur différente, pour chacun des 3 clubs en compétition, sera remis à chaque équipage pour l'installer dans le hauban de manière visible.
- 4.3 - **Heure du 1^{er} signal d'avertissement de la course** : le 15 octobre 2016 : à 14H30.
- 4.4 - Remise des prix prévue à 19H15.

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et leur annexe seront disponibles à la confirmation des inscriptions le samedi entre 10H00 et 11H30 et affichées selon la Prescription Fédérale.

6. LES PARCOURS - Les parcours seront construits de type « banane ».

7. CLASSEMENT : 1 course devra être validée pour valider la compétition.

Classement se fera, en temps réel, et selon la méthode « à minima ».

Le classement final sera basé sur l'addition des résultats obtenus par chaque bateau de l'Equipe. L'équipe qui totalise le moins de points, sera l'équipe victorieuse, et ainsi de suite pour chaque équipe.



8. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

9. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

10. COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL :

Président du Comité de Course : Marie Thérèse LANNUZEL-JOURDAS

11. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

- **Cercle de la Voile de Paris à l'attention du Commandant Paul SIMON, 30 quai Albert Glandaz 78130 Les Mureaux**
☎ : 01 34 74 04 80 ✉ : cvparis2@free.fr
- **Pour les inscriptions, les coureurs doivent contacter : Marie Thérèse Jourdas :**
marie.jourdas@free.fr 06 80 63 86 54
- **Restauration :**

Petit déjeuner au club house le matin avant 10 heures.

Déjeuner au self-service du club house à partir de 12 h30.

Samedi fin d'après midi : Pot de l'amitié à partir de 19 h15,

Samedi soir : Dîner à 20 h00 (tenue club), prix 35 € (réserver auprès de M. SIMON)

Hébergement :

Le CVP dispose de cabines chauffées pour une ou plusieurs personnes (draps et couvertures sont fournis). S'il fait particulièrement froid, prévoir un duvet supplémentaire non fourni. Tarif pour une cabine 1 lit : 15 euros la nuit

Tarif pour une cabine 2 lits : 25 euros la nuit

Réservation auprès d'Olivier GUERIN 06 09 04 40 47 et du Commissaire Paul SIMON 01 34 74 04 80

Hôtels :

LA CHAUMIERE 1bis, rue des Pléïades 78130 Les Mureaux tel : 33(0)1 34 74 72 50

Hôtel du FORT - 20, rue du Fort 78250 Meulan tel 33 (0)1 30 04 18 80

ACCES :

Parking à bateau et lieu de rendez-vous : A 13 sortie 8 direction Les Mureaux puis route de Verneuil. Au premier feu, entrer à gauche au carrefour.

